À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue par visioconférence, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

1. Michel DESROSIERS

4. Elizabeth FEE

2. Nathalie MEUNIER

5. David WILSON

3. Sophie BRASIOLA

6. Andrew J. PELLETIER

EST ABSENT:

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS : Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption des procès-verbaux des séances du 7, 11 et 28 février 2022
- 3. Informations émanant du Conseil
- 4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Nomination des membres aux comités municipaux

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

- 6. Règlement 2022-642 d'éthique et de déontologie des employés municipaux Avis de motion
- 7. Règlement 2022-642 d'éthique et de déontologie des employés municipaux Présentation et dépôt
- 8. Règlement 2022-643 d'éthique et de déontologie des élus municipaux Adoption
- 9. Demande d'autorisation pour l'embauche de préposés à l'information touristique
- 10. Demande d'autorisation pour l'embauche de personnel à la plage Pleasant view

FINANCES ET TRÉSORERIE

- 11. Acceptation des comptes à payer
- 12. Rapports des salaires nets 2022-02

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

13. Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

14. 2022-639 règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme – Adoption

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

15. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VARIA

- 16. Les élus(es) municipaux québécois solidaires du peuple ukrainien
- 17. Période de questions portant sur des sujets locaux, d'intérêt public
- 18. Levée de l'assemblée

2022-03-07.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

2022-03-07.02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 7, 11 ET 28 FÉVRIER 2022

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenu le 7 février 2022 ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaire du 11 et 28 février 2022 soient adoptés.

ADOPTÉ

2022-03-07.03 <u>INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL</u>

La Mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

•

•

•

2022-03-07.04 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS	OBJETS
	V

2022-03-07.05 NOMINATION DES MEMBRES AUX COMITÉS MUNICIPAUX

Résolution officialisant la formation des comités municipaux. Les membres des comités ont été attribués aux différents comités en fonction des candidatures reçues et des places disponibles sur les comités. Nous sommes enchantés de constater l'intérêt de la population de vouloir s'impliquer dans les affaires municipales. Les mandats sont d'une durée de deux ans. La Municipalité désire informer les citoyens qui n'ont pas été retenu ou qui n'ont pas eu la chance de s'impliquer lors de ce premier mandat qu'ils seront les bienvenus pour soumettre leurs idées et visions aux responsables des différents comités. Les membres des comités seront contactés sous peu afin de valider les disponibilités de tous afin de pouvoir tenir une première rencontre. Lors des premières rencontres, les différents mandats seront expliqués aux membres.

Prenez note que le Comité Consultatif de Protection et de Préservation du Patrimoine sera un comité dûment formé indépendant du Comité de démolition. Plus de détails à venir.

ATTENDU les candidatures reçues suite à l'appel de candidatures prévu via la résolution 2022-02-07.09

ATTENDU QUE pour faciliter l'administration des affaires municipales le conseil crée des comités ad hoc;

ATTENDU QUE le mandat de certains comités peut changer, évoluer ou se terminer selon les années:

ATTENDU QUE la liste suivante des comités remplace les anciennes nominations faites jusqu'à présent et devient la nouvelle liste des comités reconnus par le Conseil;

ATTENDU QUE les comités internes mis sur pieds par le Conseil visent la participation citoyenne;

Je, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE les citoyens suivants soient nommés aux différents comités tel que décrit dans le tableau suivant (avec dispense de lecture):

	CE	Comité environner	nent
1	Conseillè	re	ELIZABETH FEE
2	Conseille	r	ANDREW PELLETIER
3	Conseille	r	MICHEL DESROSIERS
4	Mairesse		MARCELLA DAVIS GERRISH
5	Citoyen		MICHAEL GRAYSON
6	Citoyenn	е	AMY SVOTELIS
7	Citoyenne		NICOLE BENOIT
8	Citoyen		DONALD WATT
9	Citoyenn	е	DANIELLE VALCKE
10	Citoyen		ANTHONY LECOQ-LEMIEUX

	CTP	Comité de travaux	publics
1	Conseille	r	MICHEL DESROSIERS
2	Conseiller		DAVID WILSON
3	Mairesse		MARCELLA DAVIS GERRISH
4	Citoyen		ROGER ROSS
5	Citoyen		GREG SAYER

C	CMSC	Comité municipal	de sécurité civile
1	Mairesse		MARCELLA DAVIS GERRISH
2	Conseille	r	MICHEL DESROSIERS
3	Conseille	r	DAVID WILSON
4	Citoyen		GREG SAYER
5	Citoyenne		MARYLINE ROSAN
6	Citoyenne	9	CAITLYN GERRISH

	CLVC	Comité de loisir e	Comité de loisir et vie communautaire	
1	Mairesse		MARCELLA DAVIS-GERRISH	
2	Conseillè	re	NATHALIE MEUNIER	
3	Conseille	r	SOPHIE BRASIOLA	
4	Citoyen		DARYL WILLIAMS	
5	Citoyenn	е	JOAH DRINKWATER	
6	Citoyenn	е	KRISTA FIDLER	
7	Citoyenn	е	MELISSA MEDEIROS	
8	Citovenne	е	MARIE-PIER AUBÉ	

CDSE		Comité de développement socio-économique	
1	Mairesse		MARCELLA DAVIS-GERRISH
2	Conseillère		NATHALIE MEUNIER
3 Conseillère		re	SOPHIE BRASIOLA
4	Conseiller		ANDREW PELLETIER
5	Citoyen		DOMINIQUE FREMINET
6	6 Citoyen		JEAN-FRANÇOIS LOISELLE
7	Citoyenne		MARTIN LORD

MA	MADA Municipalité amie des		ainés
1	Cons	eillère	ELIZABETH FEE
2	Cons	eiller	DAVID WILSON
3	Maire	esse	MARCELLA DAVIS GERRISH
4	Citoyen		ERIC MANOLSON
5	Citoyenne		JOAN DRINKWATER
6	Citoyen		MORGAN QUINN
7	Citoyenne		SYLVIE DOLBEC
8	Citoy	enne	JUDY BEAN

I	CFM		Comité de finances municipales	
	1	Conseiller		DAVID WILSON
Ī	2	Conseiller		ANDREW PELLETIER
Ī	3	Mairesse		MARCELLA DAVIS GERRISH
	4	Citoyen		DONALD WATT

CC Comité communications		Comité communication	s
1	Maire	esse	MARCELLA DAVIS GERRISH
2	Conseillère		SOPHIE BRASIOLA
3	Conseiller		ANDREW PELLETIER
4	Citoyenne		MARYLINE ROSAN

5	Citoyenne	CAITLYN GERRISH
6	Citoyen	JEAN-FRANÇOIS LOISELLE

С	DÉ	Comité des évènement	S
1	Mairesse		MARCELLA DAVIS-GERRISH
2	Cons	eiller	MICHEL DESROSIERS
3	Cons	eiller	ANDREW PELLETIER
4	Citoyen		MIKE BUNKER
5	Citoyen		MARC SAMSON
6	Citoyen		HENRI JEAN VANAISE
7	Citoy	enne	KRISTA FIDLER

C	CU	Comité Consultatif d'U	Urbanisme
1	Cons	eillère	SOPHIE BRASIOLA
2	Cons	eiller	MICHEL DESROSIERS
3	Citoyen		MAXENCE ADAM
4	Citoyen		MICHAEL GRAYSON
5	Citoy	enne	MARIE FOUQUETTE
6	Citoyen		CLAUDE GENDRON
7	Citoyenne		MARYLINE ROSAN
8	Citoyen		LORNE LEMARQUAND

CCPPP		Comité Consultatif de Protection et Préservation du Patrimoine	
1	Conseillère		NATHALIE MEUNIER
2	Conseillère		ELIZABETH FEE
3	Mairesse		MARCELLA DAVIS GERRISH
4	Citoyen		BRIAN MERRETT
5	Citoyenne		ALEXANDRA REID
6	Citoyenne		MARIE-CLAUDE BEAUDETTE

ADOPTÉ

2022-03-07.06

RÈGLEMENT 2022-642 D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX – AVIS DE MOTION

MOI, ELIZABETH FEE, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 2022-642 d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de remplacer le règlement 2018-615 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

2022-03-07.07

RÈGLEMENT 2022-642 D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX – PRÉSENTATION ET DÉPÔT

ATTENDU QUE lors de la présente séance, un avis de motion du présent règlement a été donné;

MOI, ELIZABETH FEE, DÉPOSE

Le projet de règlement 2022 – 642 Règlement d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

2022-03-07.08

RÈGLEMENT 2022-643 D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX – ADOPTION

Résolution visant l'adoption du nouveau règlement portant sur l'éthique et la déontologie des élus(e)s municipaux. Ce règlement prend en compte les propositions de modifications tel que prévues au projet de loi 49.

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance extraordinaire du 28 février 2022 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement 2022-643 d'éthique et de déontologie des élus municipaux » soit adopté.

ADOPTÉ

2022-03-07.09

<u>DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'EMBAUCHE DE PRÉPOSÉS À L'INFORMATION TOURISTIQUE</u>

Résolution permettant à l'administration de procéder à l'affichage des postes et l'embauche des préposé(e)s à l'information touristique pour la saison estivale 2022

ATTENDU QUE le kiosque touristique sert les intérêts de la Municipalité du Village de North Hatley mais également ceux du Canton de Hatley;

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l'embauche de préposés à l'information touristique pour la période estivale afin d'assurer également une surveillance des lieux tout en offrant des informations aux visiteurs;

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

QUE la Municipalité procède à l'embauche de préposés à l'information touristique pour la saison 2022.

Que les dépenses reliées au kiosque touristique soient partagées avec le Canton de Hatley.

ADOPTÉ

2022-03-07.10

<u>DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'EMBAUCHE DE PERSONNEL À LA PLAGE PLEASANT VIEW</u>

Résolution permettant à l'administration de procéder à l'affichage des postes et l'embauche du personnel de la plage Pleasant View pour la saison estivale 2022

ATTENDU QUE la plage Pleasant View est un des attraits de la Municipalité auprès des citoyens et des visiteurs et qu'il y aura assurément une affluence durant la saison estivale ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l'embauche de sauveteurs pour la période estivale afin d'assurer également une surveillance des lieux tout en surveillant la plage;

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

QUE la Municipalité procède à l'embauche de sauveteurs pour la saison 2022.

Que les dépenses reliées à aux activités récréatives de la plage Pleasant View soient partagées avec le Canton de Hatley.

ADOPTÉ

2022-03-07.11

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 7 mars 2022 par le Service de trésorerie, au montant 274 338.24 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

Municipalité du VILLAGE DE NORTH HATLEY DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$ DISBURSED OVER \$ 5,000

	RÉUNION DU :		Déposé :	2022-03-07
	MEETING OF :		Submit :	07-03-2022
FOURNISSEURS/SI	JPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MU	INICIDAL ITÉS			
PEDERATION QUEBECOISE DES MIC	ASSURANCE GÉNÉRALE		4492	21 583.69 \$
	ASSOCIATION SERVICE		TOTAL	21 583,69 \$
			TOTAL	Taxes incluses
SEL WARWICK				raxes incluses
	SEL DE DÉGLAÇAGE		1-213150	4 152,11 \$
	SEL DE DÉGLAÇAGE		1-213327	4 134,26 \$
	SEL DE DÉGLAÇAGE		1-213500	3 945.78 S
	SEL DE DÉGLAÇAGE		1-213814	4 058,42 \$
	•		TOTAL	16 290,57 \$
				Taxes incluses
REVENU CANADA				
	MPLOYEUR JANVIER 2022			5 944,50 \$
			TOTAL	5 944,50 \$
			_	
REVENU QUÉBEC				
REMISES DE L'E	MPLOYEUR JANVIER 2022			15 011,38 \$
			TOTAL	15 011,38 \$
			_	
HYDRO-QUÉBEC				
	PLAGE PLEASANT VIEW		680202 343475	44,79 \$
	POMPE ÉGOUT 2		680202 343476	89,03 \$
	AQUEDUC (MASSAWIPPI)		680202 343477	48,48 \$
SURPRESSEUR A	QUEDUC (SHERBROOKE)		673002 677297	678,06 \$
	USINE D'ÉPURATION		673002 677298	4 191,36 \$
	ÉCLAIRAGE GÉNÉRALE		686502 669814	1 323,48 \$
	SAPIN DE NOEL		686502 669815	29,67 \$
	STATIONNEMENT		644202 466768	57,47 \$
	DÉPT INCENDIE		711802 944349	236,15 \$
	POMPE ÉGOUT 1		655 002 697 391	547,98 \$
	DREAMLAND PARK		682002 677037	99,14 \$
	TOILETTES PUBLIQUES		682002 677035	1 189,09 \$
	POMPE ÉGOUT 5		682002 677036	94,84 \$
_	POMPE ÉGOUT 6		682002 677038	123,30 \$
	GOUT MOTEUR (POTEAU)		656802 430751	31,61 \$
	DANAKI - QUAI MUNICIPAL		656802 430750	38,03 \$
SI	TATION POMPAGE MAGOG		646002 720658	311,08 \$
			TOTAL	9 133,56 \$
				Taxes incluses
ERGIES SONIC INC.				
	DIESEL VOIRIE		76299028	2 708,65 \$
F	DURNAISE-MAZOUT CC		76595564	1 496,68 \$
	DIESEL VOIRIE		76872274	1 522,55
			TOTAL	5 727,88
			_	Taxes incluses
CANIQUE TDR				
	RÉP. VÉHICULE VOIRIE		10203	588,73
	RÉP. VÉHICULE VOIRIE		10240	132.22
	RÉP. VÉHICULE VOIRIE		10250	6 642,70
	RÉP. VÉHICULE VOIRIE		10252	291,36
	RÉP. VÉHICULE VOIRIE		10259	107,72
	RÉP. VÉHICULE VOIRIE		10270	353,35
	RÉP. VÉHICULE VOIRIE		10283	215.58
			TOTAL	8 331,66
			-	Taxes incluses
AGAN SHELDON				
	A PATINOIRE (JANVIER)		250	10 689,24 \$
	(0.1111211)		TOTAL	10 689,24
				Taxes incluses
S.C. INC.				raxes incluses
	- CHEMIN MAGOG (108)		6762	12 364.30
REPARATION FOILE	- CHEMIN MAGOG (108)		TOTAL	12 364,30
			IOIAL	
C MEMPRHÉMAGOG				Taxes incluses
	CHEMINI DEC CANTONO		202200224	204.00
CONTRIBUTION	CHEMIN DES CANTONS		202200234	661,00
	QUOTE-PART MARS		202200095	28 753,50
	EQUILIBRATION MARS		202200100	589,75
			IOTAL	30 004,25
				Taxes incluses
GIE INTERMUNICIPALE DES EAUX N				
	QUOTE-PART 1/4		_	99 153,00
			TOTAL	99 153,00
			_	
NI ESTRIE				
COLLE	CTES DE FEVRIER2022		SE-112045	8 986,69 \$
			TOTAL	8 986,69
			-	Taxes incluses
			GRAND TOTAL	243 220,72
			_	

ADOPTÉ

ÉLUS	5 535.80 \$
PERMANENTS	25 317.32 \$
TOTAL	30 853.12 \$

2022-03-07.13 PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX (PPA-ES)

Résolution visant l'approbation des dépenses dans le cadre de l'aide financière accordée en 2019 pour le programme financier PPA-ES

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le conseil de la Municipalité du Village de North Hatley approuve les dépenses d'un montant de 3 653 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉ

2022-03-07.14

2022-639 RÈGLEMENT CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - ADOPTION

Résolution visant l'adoption du nouveau règlement constituant LE CCU

ATTENDU Qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 7 février 2022 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

MOI, ELIZABETH FEE PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement 2022-639 règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme » soit adopté.

ADOPTÉ

2022-03-07.15

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se

reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉ

2022-03-07.16 <u>LES ÉLUS(ES) MUNICIPAUX QUÉBÉCOIS SOLIDAIRES DU PEUPLE UKRAINIEN</u>

ATTENDU que la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

ATTENDU que la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

ATTENDU qu'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations:

ATTENDU que les élus es municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

ATTENDU que la volonté des élus es municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

ATTENDU que la volonté des élus es municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

ATTENDU que les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

QUE la municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

QUE la municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;

QUE la municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;

QUE la municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, M^{me} Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias régionaux et nationaux.

ADOPTÉ

2022-03-07.17 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS ET ADRESSE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHIER AUDIO CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

INTERVENANTS		OBJETS
_	UESTI	OBJETS ONS ADRESSÉES PAR COURRIEL
	Q.	Concerning the broken sewer pipes coming from the Canton Hatley located at 2160 chemin du Lac, has the town inspected the sewer line by camera as the director general said he would in the January town council meeting? Has the town submitted a "plan correcteur" to the Environnement et Lutte contre le changements climatiques (Mme Frédérique Roy) which was initially requested for November 20th 2020?
LINDA LABRECQUE		I have tried without success since December 2021 to have the Mayor give me a call. I have received no response to this date and I would like to know why? Yes the inspection was done on Feb.18 th by camera. A
	R.	"plan correcteur" was submitted and accepted. The DG has spoken with M Roy on the phone and I believe it was confirmed via email. As you know, we have been instructed by our lawyers to not comment on the situation. You must continue the
	Q.	discussion through the lawyers. J'ai souvenir qu'un citoyen avait soumis au conseil, une question sur les impacts dévastateurs des chevreuils dans le village. Il me semble que le conseil municipal
JACQUES DUBÉ		devait revenir sur ce problème avec des solutions. J'aimerais donc connaître la position du conseil actuel relativement aux problèmes causés par la présence de plus en plus grande des chevreuils sur le territoire ainsi que les mesures que le conseil entrevoit prendre.
	R.	Je me souviens qu'un citoyen avait soulevé ce point. En fait, quelqu'un devait venir faire une présentation précovid. Bien sûr, il a été annulé, mais j'ai pu retrouvé son numéro de téléphone et je vais la contacter. On pourrait aussi peut-être soulever ce sujet au comité
		de l'environnement. I am a WWII veteran, and would like to propose a
GREG LOSITO	Q. R.	march in support of the Ukranians. Perhaps from the parking lot to the Bandstand. That is a great idea, I will be in contact with you to plan
	17.	something.
	Q.	I'm here to find a solution, and I don't understand why you can't call me personally. You have missed all of your deadlines, therefore it becomes a public issue.
LINDA LABRECQUE	R.	What does the "plan correcteur" consist of. As stated previously, this is a personal issue, not a public one. I will not be answering this question, speak with your lawyers.
		The DG is out for the next couple of weeks since he just had a baby today. We'll forward you the plan as soon as we have a chance to speak with him.
MME CARON	Q.	Je suis un ami de Linda Labrecque et je suis ici pour la supporter. Je ne comprend pas pourquoi c'est si compliqué. Que pouvons nous faire pour que cette fameuse histoire de toyaux soit réglé. Je veux m'assurer qu'on ai un suivi. Qui s'occupe des égouts ici à North Hatley?

		On a déjà répondue à ces questions. Pour répéter, nous allons envoyer le plan correcteur à Mme Labrecque au retour du DG.
	R.	Ce dossier ne vous concerne pas Mme Caron, nous allons donc faire le suivi directement avec Mme Labrecque et ses avocats.
MICHAEL GRAYSON	Q.	I would like some clarification on a subject that came up 8 years ago. Being apart of a committee, we had to sign an oath of secrecy. Will that be necessary this time around? Can we not trust our common sense? Doing that keeps us from having any conversations with our neighbours and the subjects brought up to us in the committees.
	R.	You will certainly have to sign a confidentiality form to be a part of certain committees. Some committees, such as the event committee will obviously not need to have one, but others are confidential. There are laws that we do have to follow.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Are there student subsities for the people that you are hiring. Are the wages shared 50/50 with the Canton even though their population is larger?
	R.	We are currently looking and will apply for any grants that will help us with the hirees this summer. Yes, the decision was made by council to the split the fees 50/50.
	Q.	Have you thought of making a donation to the Ukrain from the town?
MICHAEL GRAYSON	R.	This resoolution that was adopted tonight was sent to all the municipalities by the FQM. I can almost garantee to you that this council will move forward with a donation process.
	Q.	Who are the three council members on the environment committee? Can they answer my question or are they musseled too? You're missing all of your deadlines, what more can I do?
LINDA LABRECQUE	R.	Go to the media? Cause I will. You're in default. The three members are Michel Desrosiers, Elizabeth Fee and Andrew Pelletier. However, this dossier does not concern their committee. To restate, this is not a matter of public interest and we will not be commenting on it further. Send a letter to the lawyers, it's in their hands.
PATRICK DOWNEY	Q.	I find that Chemin du Lac is neglected. There is not much going on there maintenance wise. I've taken into account the stream that flows down from our place, the culverts there do not work. Are there any plans to repair that?
	R.	We will take this matter into consideration and review the situation. We'll rectify whatever has to be done.
JEAN-FRANCOIS LOISELLE	Q.	Est-il vrai que la municipalité a encouragé la création de sentier pédestre? Moi je voudrait faire un sentier qui m'apporte au parc Scowen.
	R.	C'est une bonne idée. Nous pouvons en discuter prochainement.
MICHAEL GRAYSON	Q. R.	I don't fully understand item 13. What is it exactly? It was a financial assistance that was used to do some work that was done in 2019. We had to adopt a resolution saying that it was used.
DONALD WATT	Q.	I have one comment about this meeting. The letters are too small on the projector, what can we do about that? I could probably figure it out myself on how to make them larger.
	R.	We will see if it's possible to enlarge the font, and we will set the chairs up closer in the future meetings.

2022-03-07.18 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

À 20h10 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MOI, DAVID WILSON, propose que la séance soit levée et fermée.

Marcella Davis Gerrish	Benoit Tremblay
Mairesse	Directeur général et Secrétaire-trésorier

Je, MARCELLA DAVIS GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.